



**BARREAU
D'ANGERS**
Avocats

DEMANDE DE MODIFICATION D'UNE STRUCTURE

☞ Merci d'envoyer votre dossier à l'Ordre des Avocats du Barreau d'Angers :

*Maison de l'Avocat
4 Avenue Pasteur
BP 43079
49017 Angers Cedex 2*

☞ Le dossier ne sera enregistré qu'à réception de la totalité des pièces.

PIECES REMISE A L'APPUI DE LA DEMANDE

- Demande formulée par écrit à Monsieur le Bâtonnier indiquant toutes les modifications apportées à votre structure et la date de prise d'effet,
- P.V. d'Assemblée Générale,
- Récapitulatif des membres de la structure,
- Statuts mis à jour,
- Acte(s) de cessions de parts,
- Acte(s) de cessions de clientèle,
- Titre d'occupation des locaux.